

CATLLAR



DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

Mairie de CATLLAR

Tel. : 04 68 964 964 - accueil@catllar.fr

DECISION DU MAIRE N° 071A_2026 – DEMANDE DE SUBVENTION – DETR 2026

Création de places de stationnement Route d'Eus

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération du conseil municipal du 08/06/2026 donnant délégation de pouvoir à Madame le Maire pour « demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement quel que soit le montant et le dispositif d'aide concerné » conformément à l'article L.2122-22 du CGCT alinéa 26,

Considérant qu'il y a lieu de solliciter l'aide financière de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026, afin de réaliser les travaux de création de places de stationnement sur la Route d'Eus à Catllar,

DECIDE

Article 1 : De solliciter l'aide financière du Département, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025, à hauteur de 78 800.00 € (soit 40 % d'un montant subventionnable de 197 000.00 € H.T.) pour les travaux de création de places de stationnement sur la Route d'Eus à Catllar.

Article 2 : De valider le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

- Montant des travaux : 197 000.00 € H.T.
- Financement :
 - Etat (DETR) : 78 800.00 €
 - Département : 15 000.00 €
 - Autofinancement : 103 200.00 €

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de mairie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Catllar le 23 juillet 2026,

Le Maire,

Gérald BARJAVEL.

